

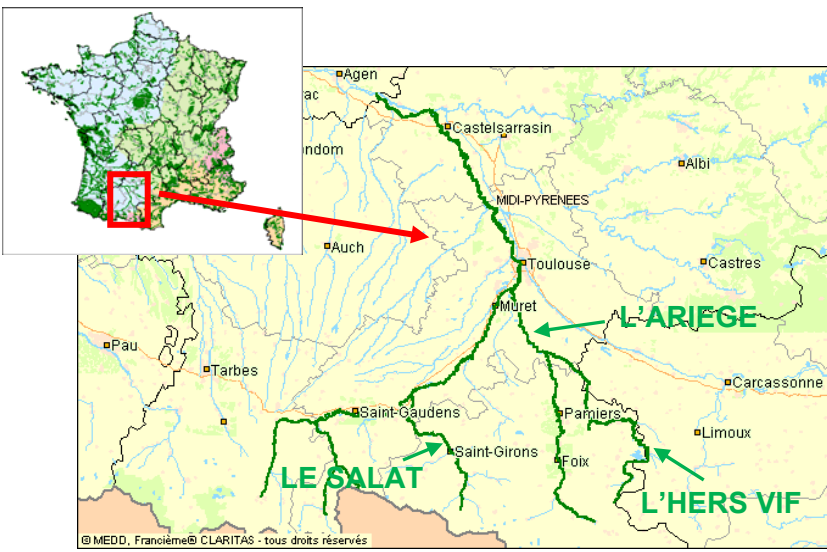
# Site Natura 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » **ANIMATION 'RIVIERES ARIEGE, HERS VIF ET SALAT'**

Bulletin n° 3 Juillet 2016

## Editorial

L'animation Natura 2000 des entités « rivières Ariège, Hers vif et Salat », pour la période allant de juillet 2015 à juillet 2016, a été confiée, par l'Etat, à la **Fédération de Pêche de l'Ariège, opérateur et animateur historique de ces cours d'eau ariégeois.**

Pour rappel, ces cours d'eau s'inscrivent dans le site Natura 2000 FR7301822 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste », constitué de la Garonne et de ses principaux affluents en Midi-Pyrénées.



La Fédération de Pêche de l'Ariège a le plaisir de vous faire partager le bilan de cette animation, menée en collaboration avec ses partenaires privilégiés que sont l'association MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne), l'ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège), le CIVAM Bio 09 (pour le volet agricole de l'Hers) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la vallée du Douctouyre (SIAD).

Ce site est classé par rapport à la **Directive « Habitats Faune, Flore »** qui identifie des habitats naturels et des espèces animales (hors oiseaux) qui

sont en danger, rares, vulnérables, endémiques ou ayant une aire de répartition réduite à l'échelle de l'Union Européenne.

La fin de l'année 2015 et le début de l'année 2016 ont vu la réorganisation des services de l'Etat au sein de la nouvelle région Occitanie et la validation du nouveau Programme de Développement Rural Régional (PDRR) 2014-2020 (dont une partie est consacrée à Natura 2000), adopté officiellement par la Commission Européenne le 17/09/2015. Ce programme de développement rural constitue la stratégie et les modalités de la mise en œuvre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), dont la Région est la nouvelle autorité de gestion.

### L'équipe Animation Natura 2000 Rivières Ariège, Hers vif et Salat

#### Sommaire :

- Editorial
- Bilan de l'animation 2015 sur l'Ariège, l'Hers vif et le Salat
- Volet formations Natura 2000
- Site internet
- Contacts



L'animation Natura 2000 en 2015 sur les rivières ariégeoises a débuté en juillet 2015 et s'est terminée en juillet 2016.

## Bilan Animation 'Rivière Ariège' 2015

### ► Les contrats forestiers

Les contrats forestiers signés sur l'Ariège, aussi bien sur le territoire du Sicoval qu'au Bois de Notre Dame à Auterive, se sont achevés fin 2014 / début 2015. Pour rappel, ils avaient pour objectifs la recreation d'une ripisylve (forêt de bord de cours d'eau) sur les 2 secteurs, puis uniquement sur le territoire du Sicoval, la lutte contre les espèces végétales envahissantes et la mise en défens de certaines zones sensibles pour éviter leur dégradation par la fréquentation du public.

#### ◆ *Bois de Notre Dame à Auterive*

Suite aux travaux réalisés au Bois de Notre Dame, il avait été convenu la mise en place d'une convention sur l'entretien du site entre la Commune d'Auterive et la Communauté de communes de la Vallée de l'Ariège. Cette convention a été signée le 10 octobre 2015, la commune gérant, comme à son habitude, la partie accessible au public avec un entretien classique (tonte, débroussaillage autour des arbres) et la communauté de communes procédant à une gestion différenciée sur le secteur replanté dans le cadre du contrat forestier. Cette gestion a pour objectif de protéger la végétation rivulaire.



A gauche, une gestion plus classique d'entretien de la végétation ; au centre, un plant de peuplier noir souche 'Garonne' et à droite, la gestion différenciée de la végétation rivulaire (MIGADO ©)

#### ◆ *Suivi naturaliste des contrats*

Un suivi scientifique de l'état de conservation des habitats naturels et de l'évolution des espèces végétales invasives est réalisé deux fois par an, par l'ANA, depuis la mise en œuvre des contrats forestiers sur le territoire du Sicoval et sur le bois de Notre-Dame à Auterive. Ce suivi se fait dans le cadre de l'animation Natura 2000. Globalement, la naturalité des paysages reprend ses droits et une régression des espèces végétales invasives est pour l'instant constatée (sur la renouée en particulier).

### ► Le suivi de la loutre à l'aval de Foix

Des pièges photographiques ont été installés en amont et en aval du barrage de Labarre pour effectuer un suivi de la fréquentation de la loutre dans ce secteur et pour identifier, s'il existait, un lieu de passage privilégié par l'espèce. Les appareils ont été mis en place du mois de décembre 2015 au mois de janvier 2016 et n'ont pas permis d'observer de loutre. Ils doivent être repositionnés durant la saison estivale.



Captures d'images d'observations effectuées par les pièges photos : chat, renard et sangliers au programme !

## ► Mesures agro-environnementales et climatiques



Réunion collective des agriculteurs à Rieucros (MIGADO ©)

La particularité du site Natura 'rivière Hers' est de prendre en compte une partie du lit majeur de la rivière Hers entre Saint-Amadou et Moulin-Neuf ainsi que les 5 km aval du Douctouyre. Sur ce secteur, peuvent être engagées des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Il s'agit de mesures agricoles respectueuses de l'environnement qui correspondent à de la création ou à de l'entretien de prairies et à l'utilisation de la lutte biologique contre la pyrale du maïs.

La cellule Animation Natura 2000 a déposé un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) qui a été retenu pour les campagnes 2015 et 2016.

Une réunion collective avec les exploitants agricoles du secteur a été organisée le 11 mars 2016 à Rieucros. Des entretiens individuels ont ensuite été programmés pour déterminer les possibilités d'engagements des contractants potentiels. **10 contrats ont été signés en 2016 pour plus de 156 Ha** : 31 Ha concernent de la création de prairie, 10,5 Ha de l'entretien de prairie et 114,5 Ha de la lutte biologique.

La lutte biologique sur le maïs consiste à introduire dans les champs des trichogrammes, insectes parasites de la pyrale du maïs. La femelle trichogramme pond dans l'œuf de pyrale et la larve grandit en se nourrissant du contenu de l'œuf, tuant ainsi le ravageur.



Couvert d'intérêt faunistique et floristique implanté sur le lit majeur du Douctouyre (MIGADO ©)

## ► Les breilhs du Douctouyre

Des réflexions sont en cours pour la mise en place de contrat Natura 2000 de gestion et/ou de restauration d'un breilh le long du Douctouyre avec le syndicat de rivière local (SIAD) et les propriétaires riverains. Ces zones naturelles, issues des divagations passées et présentes du cours d'eau, sont très riches d'un point de vue de la biodiversité et ont tendance à se déconnecter du cours d'eau.

# Bilan animation 'rivière Salat' 2015

## ► Libre circulation des espèces piscicoles

Le syndicat de rivière du Salat, le SYCOSERP, a organisé une réunion en début d'année 2016 pour décider du devenir de la chaussée du moulin la Suderie, sur la commune de Cassagne, sans usage à l'heure actuelle. Le classement des cours d'eau en liste 2 au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement, dont le Salat fait partie, impose le rétablissement de la libre circulation pour les espèces piscicoles et pour les sédiments.



Chaussée et système de franchissement à Mazères-sur-Salat (MIGADO ©)

## ► Problématique des déchets dans et aux abords de la rivière

Des actions de nettoyage des berges du Salat vont être menées à l'automne ainsi que des actions de communication auprès du grand public dans différents lieux stratégiques, dont le marché de Saint-Girons, pour limiter le nombre de déchets et de dépôts sauvages encore observables sur les berges de ce cours d'eau.

4 formations proposées par la cellule animation à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de Midi-Pyrénées ont été retenues. 2 avaient été réalisées début 2015 : la formation à la technique de taille des arbres en têtards et la formation des chasseurs et des piégeurs du département de l'Ariège à la présence de la loutre d'Europe ; 2 ont été organisées fin 2015 / début 2016 :

### ► La formation des agents des collectivités aux espèces végétales invasives le long de l'Hers vif

Les 15 et 16 octobre 2015, la cellule animation Natura 2000 organisait en partenariat avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, une formation Natura 2000 sur les espèces végétales invasives du bord de l'Hers vif, autour de Mirepoix.



Visite de terrain aux abords de Mirepoix, balsamine de l'Himalaya, séneçon du Cap et fruit du datura (MIGADO ©)

A destination des personnels techniques des communes, communautés de communes et syndicats de rivière, cette formation a permis de faire connaître ces espèces et de proposer des stratégies d'action selon les enjeux, les moyens (techniques et financiers) et l'état de colonisation de chaque territoire. Une attention spéciale a été portée à *l'ambrosie*, espèce nouvellement recensée sur ce cours d'eau et qui peut provoquer des allergies dans la population (6 à 12 % des personnes y sont sensibles : rhume des foins, réactions cutanées...).



Inflorescence de buddleia, raisin d'Amérique et détail d'une feuille d'ambrosie (MIGADO ©)

### ► La formation des responsables techniques des collectivités de l'Ariège, de l'Hers vif et du Salat aux enjeux des sites Natura 2000 'cours d'eau'... ou comment faire de Natura 2000 un atout pour les collectivités !

Les 14 et 15 janvier 2016, une formation était proposée aux responsables des collectivités des 3 entités pour leur présenter la démarche Natura 2000 suivie d'un focus sur les sites concernés, la richesse environnementale du site avec un zoom sur la loutre d'Europe et le saumon Atlantique avec pour terminer les espèces végétales invasives qui menacent la biodiversité. Les enjeux et les menaces des sites Natura 2000 'cours d'eau ariégeois' ont été présentés ainsi que les outils mobilisables (contrats, charte) et le volet animation (mise en place des mesures de gestion). Une visite de terrain a été organisée au Bois de Notre Dame à Auterive pour présenter une réalisation dans le cadre d'un contrat forestier de restauration de la ripisylve.



Formation en salle puis visite de terrain au Bois de Notre Dame—Auterive (MIGADO ©)

## Besoin d'informations...pensez au site internet !



Un site internet dédié au site Natura 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » vous permet de retrouver toutes les informations sur l'élaboration des DOCOBs et l'animation des sites Natura 2000 ; ainsi que de télécharger la plupart des documents diffusés.

<http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr>

## Evaluation des Directives européennes

Les Directives Oiseaux et Habitats répertorient les oiseaux, les habitats naturels et les espèces animales présentant un intérêt écologique à l'échelle de l'Union Européenne et nécessitant une protection.

Le réseau, à l'échelle européenne, couvre 1/5<sup>ème</sup> du territoire terrestre et 4% de son territoire maritime.

Une analyse des services de la commission européenne, réalisée fin 2015, montre que « les directives apportent une contribution majeure à l'objectif de la biodiversité de l'Union Européenne. Elles y contribuent directement à travers la conservation des habitats et des espèces ciblées, (...) de nombreuses autres espèces sont protégées indirectement grâce (...) au réseau Natura 2000 ».

Les experts indiquent que la mise en place des mesures dans le réseau Natura 2000 rapporterait d'importants bénéfices estimés entre 200 et 300 milliards d'euros par an. Ces bénéfices correspondent à des *services écosystémiques*, c'est-à-dire à des bénéfices que l'homme retire des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir. Peuvent être cités comme services écosystémiques : la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol...

A ces montants conséquents, les experts ajoutent les bénéfices touristiques retirés localement par la visite de ces sites remarquables. Bref, les avantages de leur mise en œuvre dépassent nettement les coûts de mise en œuvre de ce réseau européen (28 pays) qui s'élèvent à 5.8 milliards d'euros par an !

## Vos contacts



**Contact : Allan YOTTE**  
Parc Technologique Delta Sud  
09340 VERNIOLLE  
Tél. 05 61 600 700  
E-mail : [allan.yotte@peche-ariège.com](mailto:allan.yotte@peche-ariège.com)



**M I G A D O**  
Migrateurs Garonne Dordogne

**Contact : Anne SOULARD**  
35 Avenue de la Marquaille  
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE  
Tél. 05 61 75 83 97  
E-mail : [soulard-natura2000@migado.fr](mailto:soulard-natura2000@migado.fr)

